

# CONCOURS DU SOUVENIR FRANÇAIS

Année 2014 - 2015

**Sujet: «L'art des tranchées - la création sous toutes ses formes»**

## Règlement

**Art. 1.** Chaque année, la Délégation Générale du Souvenir Français pour la Somme en partenariat avec l'Historial de Péronne, en accord avec l'Inspection académique, organise un concours réservé aux enfants scolarisés.

**Art. 2.** Ce concours est ouvert à tous les enfants suivant le cycle 3 des écoles de la Somme (CM1 et CM2) soit au titre d'une classe, soit à titre personnel.

**Art. 3.** Le thème du concours 2014-2015 est: **«L'art des tranchées - la création sous toutes ses formes»**

**Art. 4.** La participation est libre et n'est soumise à aucun droit ni devoir d'inscription. Le fait de participer engage à respecter le présent règlement.

**Art. 5.** La participation n'est admise que sur le support papier. **Il sera privilégié les dessins et des écrits manuscrits réalisés par les élèves** (éviter les copier-coller internet). Tous les thèmes pourront être abordés: musique, sculpture, peinture, poésie, chansons, transformations du matériel militaire, le système D, reportage photographique...

L'Historial et le Musée 14-18 d'Albert sont des lieux qui pourront aider les élèves.

**Art. 6.** Les inscriptions devront parvenir avant le 31 janvier 2015 comme suit:

\* Pour les travaux d'une classe:

- Par le canal de l'Inspection de circonscription

\* Pour les travaux individuels:

- A la Délégation générale du Souvenir Français pour la Somme  
24, avenue Claude Jeunemaitre 80 160 CONTY

**Art. 7.** La date limite de remise des travaux est fixée au vendredi 17 avril 2015.

**Art. 8.** Début mai (date à définir), un jury commun à l'Inspection académique, à l'Onac et au Souvenir Français sélectionnera les meilleures participations qui seront conservées par le Souvenir Français et éventuellement exposées à l'Historial de Péronne.

**Art. 9.** Les lauréats se verront récompenser par un voyage pédagogique organisé par la Délégation générale du Souvenir Français pour la Somme en partenariat avec l'Onac.